



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

UN LIBRARY

JUL 1983

UN/SA COLLECTION

S/15851  
30 juin 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 29 JUIN 1983, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR  
LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN  
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, un  
brandum émanant du Ministère des affaires étrangères de la République islamique  
an concernant votre rapport distribué comme document du Conseil de sécurité  
la cote S/15834 en date du 20 juin 1983.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente  
re et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Saïd RAJAI KHORASSANI

Annexe

Au nom de Dieu, le Compatissant, le Miséricordieux

Mémoire du Ministère des affaires étrangères  
de la République islamique d'Iran

La Mission envoyée en Iran par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour inspecter les zones à caractère civil qui avaient été attaquées par les forces armées iraqiennes, a pu, au cours de son bref séjour, visiter certains quartiers des villes iraniennes de Dezful, Andimeshk, Pol-e Dokhtar, Dehloran, Mousian, Abadan, Khorramshahr, Hoveizeh, Soussangerd, Sar Pol Zahab, Qasr Shirin et Baneh. Des quartiers d'habitation de Baneh ayant été attaqués au moment où la Mission se trouvait en Iran, le Secrétaire général a accepté de prolonger d'un jour le séjour de cette dernière pour lui permettre de se rendre sur les lieux de l'attaque; le Gouvernement de la République islamique d'Iran a été sensible à ce geste.

Comme les forces armées iraniennes n'ont jamais attaqué délibérément de cible civile en Iraq, le Gouvernement iranien avait demandé que la Mission séjourne en Iraq aussi longtemps qu'il faudrait pour qu'elle puisse se rendre sur tous les lieux que le Gouvernement iraquien considérait comme des cibles civiles exposées aux attaques militaires iraniennes, car c'était la meilleure façon de mesurer toute l'étendue des destructions délibérées infligées aveuglément lors des attaques iraqiennes contre des cibles civiles iraniennes. Le rapport du Secrétaire général (S/15834) met en évidence la différence entre les dégâts subis par l'Iraq et par l'Iran. Tous les dégâts causés dans des zones d'habitation, attribués par l'Iraq aux attaques militaires iraniennes sont bien moins importants que les destructions causées par deux seulement des cinquante attaques de missiles iraqiens contre la seule ville de Dezful. Il existe une autre différence, plus fondamentale et plus éloquente encore, entre les attitudes des deux pays à l'égard des populations civiles. Ainsi que la Mission a pu s'en rendre compte à plusieurs reprises sur les lieux, les dommages subis par l'Iraq ne sont pas dus à des attaques iraniennes délibérées contre les populations civiles alors que les destructions infligées à l'Iran ont été causées non seulement par des bombardements intentionnels et prémédités de cibles civiles par les Iraquiens mais également par l'emploi délibéré d'explosifs et d'engins dans le but de raser des villes entières. Les pilotes iraqiens ont même tiré à maintes reprises sur des innocents qui s'étaient rassemblés pour secourir des victimes d'un bombardement aérien, comme le montre le rapport du Secrétaire général dans le cas de Pol-e Dokhtar.

Le rapport établi par la Mission sur ses observations en Iran est limité aux quelques sites qui étaient prévus au programme de sa courte visite. Faute de temps, elle n'a pu se rendre sur d'autres sites importants, à savoir notamment :

<u>Nom de la ville</u>	<u>Population approximative</u> <u>(en milliers d'habitants)</u>
Ahvaz	550 (population actuelle)
Hamadan	230 ( " " )
Bakhtaran	312 (population avant les hostilités)
Bostan	286 ( " " )
Shoush	37 ( " " )
Salas Babajani	28 ( " " )
Ilam	22 ( " " )
Paveh	12 ( " " )
Noussoud	11 ( " " )
Mino Island	11 ( " " )
Jofair	8 ( " " )
Sumar	6 ( " " )
Mehran	5 ( " " )
Rafil	4 ( " " )

Les agglomérations énumérées ci-dessus ont subi des dégâts plus ou moins importants, certaines ont été presque complètement rasées. Outre ces villes, on estime qu'environ 1 200 villages situés dans les territoires sous occupation iraquienne ont été entièrement détruits par les forces iraquiennes d'occupation.

On ne peut mesurer l'énormité des actes barbares commis par les forces iraquiennes contre des zones iraniennes à caractère civil qu'en se rendant sur place, ce que la Mission du Secrétaire général n'a pu faire que très partiellement, faute de temps. La population musulmane de l'Iran est prête à accueillir toute autre mission d'enquête envoyée par le Secrétaire général et qui aurait suffisamment de temps pour évaluer l'ampleur des crimes commis contre le peuple iranien par les forces iraquiennes d'agression.

-----